

A.S.A de CELLES et LA TOUR
BLANCHE
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord – Coulounieux
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIETAIRES**

Séance du 02 février 2024 à 16 h 30

Nombre de propriétaires	
En exercice	28
Présents	9
Représentés	0
Absents	19

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 18 janvier 2024 s'est réunie à Celles sous la présidence de Mr Boucard Christian

Mr Leneutre Jérôme est élu secrétaire de séance.

Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée n'a pas pu délibérer lors de cette première réunion. Les délibérations ont donc été reportées à la seconde assemblée, convoquée le même jour à 17h00.

DELIBERATION N° 2024_AP_1

Objet : élection du Syndicat

Monsieur le, président, rappelle que chaque année les mandats d'un tiers des membres du Syndicat arrivent à leur terme.

Ainsi, conformément aux statuts de l'ASA, les membres du Syndicat, ci-après désignés, sont renouvelables :

Mr BRUT Olivier, Mr FOREIX Christophe, Mr GIRAUD Pierre

Après avoir recueilli les candidatures, et en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour 9 - Voix contre : 0), décide :

- D'élire les syndics qui se sont présentés :
 - o Mr BRUT Olivier
 - o Mr FOREIX Christophe
 - o Mr GIRAUD Pierre

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
LENEUTRE Jérôme



Le Président,
BOUCARD Christian

ASA de la Région de Celles
et la Tour Blanche
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord
COULOUNIEUX- CHAMIER
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

A.S.A de CELLES et LA TOUR
BLANCHE
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord – Coulounieux
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 02 février 2024 à 16 h 30

Nombre de propriétaires	
En exercice	28
Présents	9
Représentés	0
Absents	19

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 18 janvier 2024 s'est réunie à Celles sous la présidence de Mr Boucard Christian

Mr Leneutre Jérôme est élu secrétaire de séance.

Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée n'a pas pu délibérer lors de cette première réunion. Les délibérations ont donc été reportées à la seconde assemblée, convoquée le même jour à 17h00.

DELIBERATION N° 2024_AP_2

Objet : rapport d'activité

Le président présente son rapport sur l'activité de l'ASA et sur sa situation financière en s'appuyant sur le dossier de gestion réalisé par l'ADHA24.

Ce dossier de gestion est annexé à cette présente délibération, il a été présenté lors de l'assemblée des propriétaires.

L'Assemblée de propriétaires, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré (Abstention : 0 - Voix Pour : 9 - Voix contre : 0), décide :

- D'approuver le rapport d'activité présenté par le président

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
LENEUTRE Jérôme



Le Président,
BOUCARD Christian

ASA de la Région de Celles
et la Tour Blanche
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord
COULOUNIEUX-CHAMIER
24060 PERIGUEUX CEDEX 9



A.S.A de CELLES et LA TOUR
BLANCHE
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord – Coulounieux
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIETAIRES**

Séance du 02 février 2024 à 16 h 30

Nombre de propriétaires	
En exercice	28
Présents	9
Représentés	0
Absents	19

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 18 janvier 2024 s'est réunie à Celles sous la présidence de Mr Boucard Christian

Mr Leneutre Jérôme est élu secrétaire de séance.

Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée n'a pas pu délibérer lors de cette première réunion. Les délibérations ont donc été reportées à la seconde assemblée, convoquée le même jour à 17h00.

DELIBERATION N° 2024_AP_3

Objet : indemnité membres du syndicat

Le Président explique que le Décret 2006-504 du 3 mai 2006, portant application de l'Ordonnance 2004-632 du 1^{er} Juillet 2004, indique dans les articles 22 et 29 que le président, le vice-président et les syndics ayant des fonctions bien identifiées peuvent percevoir une indemnité à raison de leur activité si l'Assemblée des Propriétaires en décide ainsi par une délibération qui en fixe, le principe et le montant, pour la durée de leur mandat. Ces indemnités sont liées à la charge du travail que représente la fonction et à l'implication reconnue nécessaire pour mettre en œuvre les missions de l'ASA.

Le Président soumet donc au vote de l'assemblée des propriétaires la proposition d'indemnité annuelle de 2 300 € pour le poste de président.

Il est précisé que le président, empêché d'assurer sa mission, peut déléguer à un autre syndic. L'indemnité versée sera alors calculée sur la proportion d'activité que chaque syndic réalise, moyennée sur l'année.

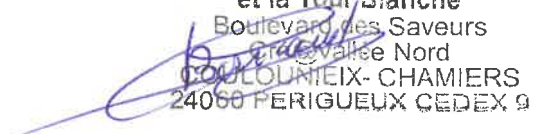
L'assemblée des propriétaires, après avoir délibéré (abstention : 0 - voix pour : 9 - voix contre : 0), décide - DE VALIDER cette proposition.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
LENEUTRE Jérôme



Le Président,
BOUCARD Christian
ASA de la Région de Celles
et la Tour Blanche
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord
COULOUNIEUX- CHAMBERS
24060 PERIGUEUX CEDEX 9



A.S.A de CELLES et LA TOUR
BLANCHE
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord – Coulounieux
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 02 février 2024 à 16 h 30

Nombre de propriétaires	
En exercice	28
Présents	9
Représentés	0
Absents	19

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 18 janvier 2024 s'est réunie à Celles sous la présidence de Mr Boucard Christian

Mr Leneutre Jérôme est élu secrétaire de séance.

Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée n'a pas pu délibérer lors de cette première réunion. Les délibérations ont donc été reportées à la seconde assemblée, convoquée le même jour à 17h00.

DELIBERATION N° 2024_AP_4

Objet : information tarification

Le président informe les adhérents qu'après examen des comptes, le Syndicat a délibéré sur la mise en place des tarifs suivants :

- Charges fixes : 200 € HT/ Module – appel en avril
(Délais de paiement au 20 mai)
- Charge variable : 0.10 € HT / m³ - appel en novembre
(Délais de paiement au 31 décembre)

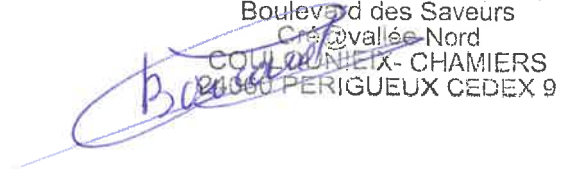
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
LENEUTRE Jérôme



Le Président,
BOUCARD Christian

ASA de la Région de Celles
et la Tour Blanche
Boulevard des Saveurs
Cré@vallée Nord
COULOUNIEUX- CHAMIER
24060 PERIGUEUX CEDEX 9



Liste d'émargement

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
BASSOULET Jean-François			
- RIPOUT MICHEL	10,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>		
	10,00	0,00	
BAZINET DIDIER			
- BAZINET DIDIER	16,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>		
	16,00	0,00	
COMIN FABRICE			
- COMIN FABRICE	30,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>		
	30,00	0,00	
DALESME MARIE-CHRISTINE			
- LOUIS MARIE JOSEE	4,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>		
	4,00	0,00	
EARL DU DOMAINE FLEURI			
- PREVOST ALAIN	10,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>		
	10,00	0,00	
EARL DU BOISSET			
- AUTHIER GAETAN	36,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>		
	36,00	0,00	
EARL DU GREZEAU			
- FOREIX CHRISTOPHE	12,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>		
	12,00	0,00	
EARL de PUYAGUT			
- BOUCARD CHRISTIAN	28,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>		
	28,00	0,00	
EARL MAIGNE			
- Indivision FLOUR Denis Notaire Me Philippe FAULCON	10,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>		
	10,00	0,00	
EARL PUY DES GARENNES			
- ANDRIEUX JEAN-DIDIER	24,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>		
	24,00	0,00	
EARL CAIGNARD			
- CAIGNARD GERARD	24,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>		
	24,00	0,00	
FERME DU CHATAIN			
- FOURGEAUD LAURENT	36,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>		
	36,00	0,00	
GAEC DE LA TOUR			


MEMO : Unité S1 = Module Unité S2 =

Souscriptions

S1

S2

Signature

	S1	S2	Signature
- PETIT ERIC	16,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	16,00	0,00	
GAEC DES BROUSSES			
- ETOURNEAU PHILIPPE	20,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	20,00	0,00	
GAEC DE LA PICHIE			
- DUBESSET PATRICK	18,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	18,00	0,00	
GAEC DU CHEVAL BLANC			
- LENEUTRE BERNARD	26,00	0,00	
- LENEUTRE JEROME	0,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	26,00	0,00	
GAEC Le Jardin de Goûts			
- BORDAS RAYMOND	3,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	3,00	0,00	
GIRAUD PIERRE			
- GIRAUD GILBERTE	20,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	20,00	0,00	
JARRETON FRANCIS			
- JARRETON FRANCIS	12,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	12,00	0,00	
JOUSSAIN DOMINIQUE			
- JOUSSAIN ALAIN	16,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	16,00	0,00	
JOUSSAIN PIERRE			
- JOUSSAIN JEAN-MARIE	16,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	16,00	0,00	
PICHON DAVID			
- PICHON HELENE	12,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	12,00	0,00	
SARL BRUT Michel			
- BRUT MICHEL	20,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	20,00	0,00	
SARL CALAMILL			
- CALEY Richard	40,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	40,00	0,00	
SCEA DU MAINE			
- LACHAUD PATRICK	32,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	32,00	0,00	
SCEA DE LA VALADE			
- BRUT YVES	16,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	16,00	0,00	
SCEA DES CABANES			

MEMO : Unité S1 = Module Unité S2 =

Usager
- Propriétaire**Souscriptions**

S1

S2

Signature

- FAGES CHRISTIAN

32,00

0,00

Total de l'usager =

32,00

0,00

SCEA de chez Lucias

- REIX JEAN MICHEL

0,00

0,00

Total de l'usager =

0,00

0,00

Total sur la Structure = 539,00 0,00

MEMO : Unité S1 = Module Unité S2 =